

Année universitaire 2019-2020

## DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

# PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU II : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

### UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET  
Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA

### UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPA  
Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Utiliser les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques de l'évaluation psycho-criminologique en particulier en matière expertale.
- Articuler les intervenants socio-médico-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte.

### MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire (70 heures)  
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

### VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances
- Rédaction et soutenance d'un mémoire
- Avoir validé le DIU psychopathologie légale : fondements cliniques et juridiques du diplôme considéré équivalent par le responsable d'enseignement.

### PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Infirmiers
- Juristes
- Educateurs
- Etudiants (niveau licence)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

1. Avoir validé le DIU Psychopathologie légale niveau I : fondements cliniques et juridiques ou un diplôme considéré équivalent par le responsable du DIU.
2. Accord préalable du responsable de l'enseignement sur la base d'une lettre de motivation et un CV succinct.

### RENSEIGNEMENTS

Sarah AVIGNON – Université de Montpellier – 04 67 66 49 53  
[sarah.avignon@umontpellier.fr](mailto:sarah.avignon@umontpellier.fr)  
Marie MESGUICH - CRIAVS-LANGUEDOC ROUSSILLON - 04 67 33 85 77  
[criavs-lr@chu-montpellier.fr](mailto:criavs-lr@chu-montpellier.fr)  
Corinne HONORE–CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10  
[corinne.honore@ch-marchant.fr](mailto:corinne.honore@ch-marchant.fr)

### PERFECTIONNEMENT : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

#### Milieu carcéral : 02 et 03 octobre 2019 à Toulouse

##### Mercredi 02 octobre 2019 :

- 09 h 00 – 10 h 00 : Présentation du DIU, modalités de validation.  
10 h 00 – 12 h 30 : Présentation du système pénitentiaire français, organisation des soins en milieu carcéral.  
14 h 00 – 16 h 00 : Spécificités des publics (mineurs, femmes/enceintes, personnes âgées, transsexuels...).16 h 00 – 18 h 00 : Spécificités cliniques : suicide, psychose, trouble de la personnalité, addiction...

##### Jeudi 03 octobre 2019 :

- 09 h 00 – 12 h 00 : Le partage d'information en prison : de la CPU aux expertises.  
14 h 00 – 16 h 00 : Référentiels médico-juridiques de la suspension de peine pour raison médicale.  
16 h 00 – 18 h 00 : La suspension de peine pour raison psychiatrique en pratique courante.

##### Vendredi 04 octobre 2019 : Journée nationale de psychiatrie légale.

#### Criminologie : 19, 20 et 21 novembre 2019 à Montpellier

##### Mardi 19 novembre 2019 :

- 09 h 00 – 12 h 30 : Les sciences criminelles : définition, histoire et perspectives.  
14 h 00 – 18 h 00 : Psychiatrie et criminalité.

##### Mercredi 20 novembre 2019 :

- 09 h 00 – 12 h 30 : Dangerosités : définitions, évolutions, référentiels.  
14 h 00 – 18 h 00 : Les échelles actuarielles, généralités, intérêts, limites.

##### Jeudi 21 novembre 2019 :

- 09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la HCR-20

##### Vendredi 22 novembre 2019 : Journée scientifique CRIAVS-LR.

#### Violences sexuelles : 16 et 17 janvier 2020 à Toulouse

##### Jeudi 16 janvier 2020 :

- 09 h 00 – 10 h 00 : Données du problème : épidémiologie et statistiques.  
10 h 00 – 12 h 30 : Repères nosographiques et cliniques.  
14 h 00 – 16 h 00 : Traitements non médicamenteux.  
16 h 00 – 18 h 00 : Traitements médicamenteux.

##### Vendredi 17 janvier 2020 :

- 09 h 00 – 10 h 00 : Procédures de signalement : périmètres, protocole, responsabilité.  
10 h 00 – 12 h 30 : Prise en soins des AVS dans les dispositifs Santé-Justice  
14 h 00 – 17 h 00 : L'injonction de soins  
17 h 00 – 18 h 00 : Les CRIAVS et la FFCRIAVS

#### Expertise : 18, 19 et 20 mars 2020 à Montpellier

##### Mercredi 18 mars 2020 :

- 09 h 00 – 12 h 30 : Le cadre général de l'expertise (historique, définitions, nature, fonctions, missions).  
14 h 00 – 18 h 00 : Référentiels clinique, juridique, réglementaire et fiscal de l'activité expertale.

##### Jeudi 19 mars 2020 :

- 09 h 00 – 12 h 30 : L'expertise psychiatrique pénale.  
14 h 00 – 18 h 00 : Jeux de rôle et mise en situation,

##### Vendredi 20 mars 2020 :

- 09 h 00 – 12 h 30 : L'expertise psychiatrique civile  
14 h 00 – 18 h 00 : Jeux de rôle et mise en situation

Validation : Rédaction et soutenance d'un mémoire original de psychopathologie légale à Toulouse le vendredi 29 mai.